



Durée de la période du pré-avis : congés et rtt

Par **kyril**, le **09/04/2011** à **20:55**

Bonjour,

je vais démissionner, il je voudrais avoir des renseignements sur la période de pré-avis, les congés payés et les RTT :

- j'ai posé mes congés avant de démissionner, est-ce qu'il rallonge ma période de pré-avis ?
- il paraît que le RTT, si ils ne sont pas pris, sont perdus, est-ce vrai ?
- les RTT posé après l'envoi de la lettre de démission rallonge-t-il la période de pré-avis ?

Merci.